

Le Conseil d'administration (CA) de Mountain Wilderness France est l'organe qui décide des actions et des prises de position de l'association.

Il est constitué de 21 bénévoles par l'Assemblée générale (AG).

Dans une volonté de transparence et de meilleure information des adhérents, des résumés des principales décisions prises par le Conseil d'administration sont accessibles via le site Internet de l'association. Pour en savoir plus, les comptes rendus complets peuvent être consultés par tous les adhérents : il vous suffit de vous adresser au secrétariat de l'association.

COMPOSITION DU CA

- 8 administrateurs-trices désignés à cette AG dont 5 nouveaux (4 femmes, 1 homme), la parité de genre s'améliore un peu.
- Fiona annonce son intention de quitter la présidence dans 1-2 ans.

ÉLECTIONS DU BUREAU

- 7 membres élus (bulletin secret) :
 - Présidente : Fiona Mille (16 voix).
 - VP1 : Francis Charpentier (16 voix).
 - VP2 : Philippe Burguière (15 voix).
 - Trésorier : Jean-Dominique Poncet (16 voix).
 - Trésorier adjoint : Sébastien Truche (16 voix).
 - Secrétaire général : Rémy Bernade (16 voix).
 - Secrétaire général adjoint : Philippe Siouffi (14 voix).

RÉFÉRENTS

- La désignation des référents est reportée au prochain CA (pour laisser le temps aux nouveaux administrateurs de s'imprégner).

REPRÉSENTANTS

- CSE : Sébastien Truche reconduit.
- FNE Aura : Paul Bogucki reconduit.

FONCTIONNEMENT DU CA

- Règles :
 - Réunions : 18h30-21h30 (mardi), bureau le mercredi 18h-20h.
 - Décisions à majorité simple (sauf exceptions).
 - Accès au cloud/Zoom pour tous les administrateurs.
 - Ordre du jour établi 8 jours avant le CA.

ACCÈS NEXTCLOUD

- Anciens administrateurs : Rémi Monari, Nicolas Masson, Guy Schutter conservent leur accès.

MEMBRE ASSOCIÉ

- Guy Schutter accepté.

PROCHAINES RÉUNIONS

- CA : 21/04/2026.